

Activité : La guerre des ondes (1940-1944), « Philippe Henriot versus Pierre Dac »

Niveau : 3e

Disciplines : histoire (M. Sadaoui, professeur d'histoire-géographie au collège Achille Grondin de Saint-Joseph de la Réunion), français (Mme Juré, professeure de lettres au collège Achille Grondin de Saint-Joseph de la Réunion).

Durée de la séquence : trois heures

Archives utilisées : diffusion de deux extraits sonores. Les quatre premières minutes du discours de Philippe Henriot (qui dure au total 9 min 10, archive INA) et la réponse de Pierre Dac (5 min 10, archive tirée d'une vieille émission de France Inter, Là-bas si j'y suis de Daniel Mermet, on retrouve également la même archive sur You Tube). Je m'interroge d'ailleurs sur cette archive qui semble être un enregistrement a posteriori, d'une part, en raison de sa qualité sonore, d'autre part en raison de la mention des « camps de la mort ». Les extraits étudiés ont été retranscrits également en textes distribués aux élèves.

Liens avec les programmes scolaires

Français

Lecture analytique. Procédés stylistiques. Distinguer l'opinion de l'argument, l'argumentation fondée, raisonnée, de la persuasion.

Histoire

Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

- La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement
- La France dans la Seconde Guerre mondiale (Régime de Vichy, collaboration, Résistance)

EMC

Culture de l'engagement : comprendre l'engagement pour les valeurs de la République

Culture de la sensibilité : reconnaître des discours relevant de la discrimination, de l'antisémitisme

Éducation aux médias et à l'information

Découvrir le poids et le rôle de la radio durant la Seconde Guerre mondiale

Objectifs pédagogiques

Histoire

Dans le cadre du chapitre d'histoire sur la France durant la Seconde Guerre mondiale, cette activité intervient en fin de séquence après avoir étudié le Régime de Vichy, la collaboration et la Résistance. À travers l'étude de deux discours radiophoniques, le premier de Philippe Henriot du 10 mai 1944 diffusé sur Radio Paris, le second de Pierre Dac intitulé « Bagatelle pour un tombeau » diffusé le 11 ou le 18 mai 1944 sur Radio Londres, les élèves sont amenés à étudier deux discours de propagande et à répondre à la problématique suivante : « Dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale et de la France occupée par l'Allemagne nazie, comment la radio est-elle mise au service de la propagande ? Pourquoi et comment la guerre se prolonge-t-elle sur les ondes ? »

Français

En français, les objectifs sont les suivants :

- Définir le registre utilisé par l'auteur et en reconnaître les procédés caractéristiques
- Revoir la notion de procédés, qui est une question type de brevet
- Différencier fait et opinion

Déroulement de la séquence

Première heure en histoire

En amont, les élèves ont fait un travail de recherche biographique de Philippe Henriot et Pierre Dac entre 1940 et 1944. Petite introduction du professeur pour replacer le contexte du rôle de la radio entre 1940 et 1944 (nombre de postes radio en France, au Royaume-Uni et des le Reich)

Un tableau à double entrée est distribué aux élèves

Séance d'écoute du premier extrait. Les élèves écoutent l'archive originale de Philippe Henriot et complète dans le tableau la partie sur les arguments utilisés par Henriot pour attaquer Pierre Dac. Les élèves peuvent également suivre le discours de Henriot sur un texte qui leur aura été distribué.

À la suite de l'écoute, reprise avec le professeur des différents arguments relevés par les élèves

Séance d'écoute du deuxième extrait. Les élèves écoutent l'archive de radio Londres et complètent le tableau sur les arguments de Pierre Dac pour contrer Philippe Henriot.

Reprise et correction avec le professeur.

Deuxième heure en histoire et en français (co-animation)

Cette heure est davantage consacrée au discours de Philippe Henriot que l'on fait réécouter en début de séance. Puis, après avoir à nouveau contextualiser ce discours d'un point de vue historique (en réactivant les connaissances vues lors de la séance 1 et lors du cours sur la France dans la guerre), la professeure de français étudie le texte sous l'angle des procédés littéraires et rhétoriques utilisés. Le discours de Henriot est vidéo-projeté avec des passages surlignés en couleur. Les élèves doivent associer ces couleurs à des figures de style (ex: métaphores, questions rhétoriques, etc.)

Troisième heure en français

Cette dernière séance analyse cette fois-ci la réponse de Pierre Dac et le style utilisé par le chansonnier, différent du style de Henriot. Cette séance insiste notamment sur la notion de chute utilisée par Pierre Dac dans son discours.

Réactions des élèves

Je précise que les élèves ont l'habitude d'entendre des archives sonores dans mes cours d'histoire puisque j'utilise le son dans mes cours depuis de nombreuses années, aussi bien en histoire qu'en géographie. Concernant cette période, je leur avais déjà fait écouter et étudier les discours de Pétain du 17 juin 1940 et celui du général de Gaulle du 22 juin sur les BBC. Les élèves n'étaient donc pas surpris d'écouter des archives sonores. Comme les extraits sonores étaient assez longs, j'ai fait le choix de leur permettre, s'ils le souhaitaient, de suivre aussi les textes en les lisant, ayant pris soin de les retranscrire en amont.

La remarque que je retiens principalement est celle d'une élève qui a souligné l'importance d'entendre les archives en précisant : « L'archive sonore nous aide à mieux comprendre le discours. Avec le texte seulement, ce serait plus compliqué. Avec la voix, on a l'intonation, la manière de parler... »

Les questions des élèves portaient majoritairement sur le sens de certains mots (comme « coreligionnaires » par exemple) ou sur des expressions (comme par exemple « à voir qu'il pipait à son gluau infâme ») dans le discours de Henriot. Il faut dire que ce texte est plus adapté au niveau lycée.

Comme souvent sur cette thématique, les élèves sont surpris par le caractère antisémite prononcé (« Pourquoi une telle haine ? »). Enfin, un élève a demandé ce qui était arrivé à Philippe Henriot à la fin de la guerre.